



Procès-verbal  
Conseil d'établissement  
École Le Rucher  
Réunion tenue le 9 juin 2025

Ce procès-verbal (PV) est disponible, mais  
il n'a pas encore été approuvé par le  
Conseil d'établissement

De plus, veuillez noter que certaines  
informations contenues dans ce PV sont  
obsolètes. Les compressions budgétaires  
annoncées dernièrement par le  
gouvernement du Québec nous ont obligés  
à modifier notre plan d'effectifs à la baisse  
pour 2025-2026.

<p><u>Étaient présents :</u> <b>Membres parents :</b> Daigle, Rachel Turgeon Blanchet, Carolane Provost, Catherine Pierre-Marc Gendron Lorrain-Cayer, Margerie Pezet-Sage, Ariane</p> <p><u>Était absente :</u> Grenier, Alexandra</p> <p><i>Substitut :</i></p> <p><b>Membres du personnel :</b> Albert, Loïc Huot, Philippe Lavallée, Mylène Jessica Gingras-Pageau Boily, Isabelle</p> <p><i>Substitut :</i> Jacques, Marilaine (Absente)</p> <p>Direction DesNoyers, Mathieu</p>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue</li><li>2. Vérification du quorum et des présences</li><li>3. Nomination d'un secrétaire</li><li>4. Lecture et adoption de l'ordre du jour</li><li>5. Revue et adoption du procès-verbal du 13 mai 2025</li><li>6. Questions afférentes au procès-verbal</li><li>7. Parole au public</li><li>8. État de la situation par la direction : Information</li><li>9. Soirée des finissants de 6<sup>e</sup> année : adoption</li><li>10. Achat d'un congélateur vertical : adoption</li><li>11. Demande de la classe 5-6 Alternative « <i>Nous vous écrivons en ce jour pour vous demander la permission pour que la classe A5-6 puisse aller au parc Armand-Frappier pour une activité de fin d'année à vélo, le 18 juin de 11h30 à 15h10. Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire cette lettre.</i> » : adoption</li><li>12. Brigade débarcadère : information</li><li>13. OPP : information</li><li>14. Rapport annuel du CÉ : adoption</li><li>15. Organisation scolaire 2025-2026 : information</li><li>16. Adoption du budget 2025-2026 : adoption</li><li>17. Règles de conduite et mesures de sécurité : consultation sur le vouvoiement</li><li>18. Listes du matériel d'usage personnel pour l'année scolaire 2025-2026 : approbation</li><li>19. Choix des manuels scolaires et du matériel didactique 2025-2026 : consultation</li><li>20. Date de l'assemblée générale des parents 2025-2026 : adoption</li><li>21. Droit de parole :<ol style="list-style-type: none"><li>21.1 à la présidente</li><li>21.2 à la représentante au Comité de parents;</li><li>21.3 aux enseignantes;</li><li>21.4 à la représentante des professionnelles;</li><li>21.5 à la représentante du service de garde;</li></ol></li></ol>
--	---

	<p>21.6 au représentant du personnel de soutien; 21.7 à la direction.</p> <p>22. Varia</p> <p>23. Levée de l'assemblée</p>
--	--

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
1.		<p><b>Ouverture de la séance et mot de bienvenue</b></p> <p>Ouverture de l'assemblée à 19h32.</p>
2.		<p><b>Présentation des membres et des substituts. Vérification du quorum et des présences.</b></p> <p>Nous avons un quorum.</p>
3.		<p><b>Nomination d'un secrétaire</b></p> <p>Loïc Albert sera le secrétaire.</p>
4.	<p><b>271-CÉ 24.25.62</b></p>	<p><b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>SUR PROPOSITION Jessica Gingras-Pageau et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.</p>
5.	<p><b>271-CÉ 24.25.63</b></p>	<p><b>Revue et adoption du procès-verbal du 13 mai 2025</b></p> <p>SUR PROPOSITION de Philippe Huot et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.</p>
6.		<p><b>Questions afférentes au procès-verbal</b></p>

7.		<p><b>Parole au public</b></p> <p>Il n'y a aucun public ce soir.</p>
8.		<p><b>État de la situation par la direction : Information</b></p> <p>Mathieu DesNoyers nous informe que Mme Sylvie St-Amour qui était en arrêt de travail sera de retour demain. Notre concierge de soir sera aussi remplacé sous peu.</p>
9.	<p><b>271-CÉ 24.25.64</b></p>	<p><b>Soirée des finissants de 6<sup>e</sup> année : adoption</b></p> <p>Dans le cadre de la traditionnelle fête des 6<sup>e</sup> qui aura lieu cette année dans la soirée du 19 juin prochain, M. Loïc Albert, au nom des enseignants de 6<sup>e</sup>, demande au conseil d'autoriser cette activité et d'accorder aux enseignants un montant de 500\$ afin de financer le DJ, la collation et la décoration pour cet événement.</p> <p>SUR PROPOSITION de Margerie Lorrain-Cayer et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU d'adopter cette demande.</p>
10.		<p><b>Achat d'un congélateur vertical : adoption</b></p> <p>Après discussion, M. Mathieu affirme qu'il va aller consulter les différents postes budgétaires afin que ce soit l'école qui fasse l'acquisition du congélateur.</p> <p>En conséquence, le point 10 de ce procès-verbal ne constitue plus une adoption et ne requiert plus de résolution.</p>
11.	<p><b>271-CÉ 24.25.65</b></p>	<p><b>Demande de la classe 5-6 Alternative : adoption</b></p> <p><i>« Nous vous écrivons en ce jour pour vous demander la permission pour que la classe A5-6 puisse aller au parc Armand-Frappier pour une activité de fin d'année à vélo, le 18 juin de 11h30 à 15h10. Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire cette lettre. »</i></p> <p>SUR PROPOSITION de Carolane Turgeon Blanchet et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU d'approuver la demande.</p>

12.		<p><b>Brigade débarcadère : information</b></p> <p>M. Philippe Huot nous rapporte que cela fonctionne très bien. Les élèves de 4<sup>e</sup> sont très impliqués comme brigadiers. Comme nous sommes en fin d'année scolaire, ce sont les élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> qui ont reçu la formation afin qu'ils puissent s'impliquer dès septembre alors qu'ils seront en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.</p>
13.		<p><b>OPP : information</b></p> <p>Margerie Lorrain-Cayer confirme qu'il faudra 10 bénévoles le matin et 10 en après-midi pour l'activité de fin d'année du 19 juin à laquelle tous les élèves de l'école participeront.</p>
14.	<p><b>271-CÉ 24.25.66</b></p>	<p><b>Rapport annuel du CÉ : adoption</b></p> <p>L'article 82 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> qui prévoit que le conseil d'établissement (ci-après le CÉ) prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie au centre de service scolaire;</p> <p>Le CÉ doit préparer le rapport annuel conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>;</p> <p>L'article 83 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> prévoit que le CÉ informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité;</p> <p>Le CÉ a préparé un rapport annuel de ses activités pour l'année scolaire 2024-25.</p> <p>Ce rapport annuel des activités du CÉ, a été présenté aux membres par la présidente.</p> <p><b>D'ADOPTER</b> le rapport annuel des activités du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-25.</p> <p><b>DE MANDATER</b> le directeur pour transmettre une copie de ce rapport annuel au centre de services scolaire au cours des prochains jours et pour le déposer sur le site Web de l'école afin de le rendre public et d'ainsi informer les parents et la communauté.</p> <p>SUR PROPOSITION de Catherine Provost et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport annuel.</p>
15.		<p><b>Organisation scolaire 2025-2026 : information</b></p>

		<p>M. Mathieu nous donne quelques bonnes nouvelles. M. Philippe Huot, T.E.S., passe à 35h/semaine sans possibilité de perdre son poste. Le poste de Marie-Christine passe à 35h/semaine aussi, toutefois, le retour de Marie-Christine n'est pas garanti.</p> <p>Autre bonne nouvelle, en orthopédagogie, nous aurons 9 jours/semaine grâce à une bonification de 3 jours par l'école aux 6 jours du plan d'effectifs du CSS.</p>
16.	<p><b>271-CÉ</b> <b>24.25.67</b></p>	<p><b>Adoption du budget 2025-2026 : adoption</b></p> <p>M. DesNoyers nous présente un tableau synthèse des sommes allouées à l'école en 2025-2026 pour son futur fonctionnement.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Rachel Daigle, il est résolu à l'unanimité : <b>D'ADOPTER le budget 2025-2026.</b></p>
17.		<p><b>Règles de conduite et mesures de sécurité : consultation sur le vouvoiement</b></p> <p>M. Mathieu consulte le CE sur le moment où il serait préférable de débiter le vouvoiement en lien avec la demande du ministre Drainville. Le conseil laisse les membres du personnel de l'école choisir leurs orientations sans chercher à influencer leur décision. Le personnel de l'école devra se questionner sur la mise en place du vouvoiement dès septembre ou à partir de janvier 2026 comme le demande le ministre.</p>
18.	<p><b>271-CÉ</b> <b>24.25.68</b></p>	<p><b>Listes du matériel d'usage personnel à être acheté par les parents pour l'année scolaire 2025-2026 : approbation</b></p> <p>M. DesNoyers présente les listes de matériel d'usage personnel et le conseil en prend connaissance.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Catherine Provost, il est résolu à l'unanimité : <b>D'APPROUVER les listes du matériel d'usage personnel pour 2025-2026.</b></p>
19.	<p><b>271-CÉ</b> <b>24.25.69</b></p>	<p><b>Choix des manuels scolaires et du matériel didactique 2025-2026 : consultation</b></p> <p>Ce point a été abordé simultanément avec le #18 ci-haut.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Rachel Daigle, il est résolu à l'unanimité : <b>D'APPROUVER les listes du matériel didactique pour 2025-2026.</b></p>
20.		<p><b>Date de l'assemblée générale des parents 2025-2026 : proposition</b></p> <p>L'AGA aura lieu le 11 septembre 2025.</p>

	<b>271-CÉ 24.25.70</b>	EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Margerie Lorrain-Cayer, il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER la date de l'assemblée générale des parents de 2025.
21.		<p>Droit de parole :</p> <p><b>21.1 la présidente</b></p> <p>Rachel Daigle salue le conseil pour la dernière fois et dit à quel point elle apprécie l'équipe du Rucher. Une marque de confiance chaleureuse qui tombe à point pour les membres du personnel.</p> <p><b>21.2 à la représentante au Comité de parents;</b></p> <p>Catherine Provost a assisté à une rencontre qu'elle a appréciée. Elle nous relate qu'il est agréable de rencontrer d'autres parents et d'être consultée.</p> <p><b>21.3 aux enseignantes;</b></p> <p>Loïc Albert explique que nous sommes au cœur des évaluations du ministère et que la correction collective va bon train. Mme Isabelle Boily parle des changements qui s'en viennent chez les petits et de la fatigue qui s'installe.</p> <p><b>21.4 à la représentante des professionnels;</b></p> <p>Les professionnels sont en pleines présentations des élèves qui auront un classement spécial l'an prochain. Une opération complexe qui a donné de très bons résultats cette année.</p> <p><b>21.5 à la représentante du service de garde;</b></p> <p>Mylène Lavallée parle de la séance d'affectation qui sera très tardive cette année.</p> <p><b>21.6 au représentant du personnel de soutien;</b></p> <p>Philippe n'a rien à ajouter de son côté.</p> <p><b>21.7 à la direction.</b></p> <p>Mathieu DesNoyers nous présente les bretelles jaunes qui arriveront l'an prochain et que les membres du personnel en surveillance à l'extérieur devront porter.</p>
22.		<p><b>Varia :</b></p> <p>M. Philippe Huot annonce que l'équipe des TES est en train d'analyser les résultats du sondage auquel les enfants ont répondu au cours des dernières semaines. Il trouve cela fort intéressant.</p>

23.	<b>271-CÉ</b> <b>24.25.71</b>	<b>Levée de l'assemblée</b> Levée de l'assemblée à 21h33. EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Loïc Albert, il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER la levée de l'assemblée.
-----	----------------------------------	---

Loïc Albert

Secrétaire